

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 2025/002-ARTEC/DG/PRMP/AOO

- Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 26/02/2025 publié dans TARATRA en date du 05/03/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.
- 2. Le AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour **"Service gardiennage et entretien des lieux pour les dix (10) sites de l'ARTEC "** constituant un lot unique et indivisible .
- 3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.
- 4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RABANOSON Franck Maherisoa
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : IMMEUBLE ARTEC LOT IVL 41 Ter B ANDOHATAPENAKA 4EME ETAGE PORTE 403
- 5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version éléctronique, doit êtres retiré à la AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, IMMEUBLE ARTEC LOT IVL 41 Ter B ANDOHATAPENAKA 2EME ETAGE PORTE 208 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- . 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
 - Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- . 2 ème Paiement à effectuer auprès de ÁUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, IMMEUBLE ARTEC LOT IVL 41 Ter B ANDOHATAPENAKA 2EME ETAGE PORTE 208 .
 - Lot 1: deux cent mille Ariary (Ar200 000.00)

Le paiement devra être éffectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.
- 6. Les plis devront parvenir à IMMEUBLE ARTEC LOT IVL 41 Ter B ANDOHATAPENAKA 2EME ETAGE PORTE 208 au plus tard le 09/04/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
 - Lot 1: trois millions neuf cent quarante mille Ariary (Ar3 940 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

AOO_25002035AOO001_PS.pdf 06/03/2025



à	1 ~ 06/02/2025
1	. Le 00/03/2023

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AOO_25002035AOO001_PS.pdf 06/03/2025